

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Agent de développement durable : animation et coordination de démarches de type Agenda 21

- Université Blaise Pascal - UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Blaise Pascal – UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Agent de développement durable : animation et coordination de démarches de type Agenda 21* (acronyme LP21) est une formation jeune, créée à compter de l'année universitaire 2013-14 au sein de l'unité de formation et recherche Lettres Langues et Sciences humaines (UFR LLSH).

La LP21 vise à former des professionnels avec une bonne maîtrise des territoires et des concepts du développement durable dans ses dimensions économiques, sociales et culturelles, ainsi qu'une connaissance de l'approche juridique et organisationnelle des collectivités, qui pourront engager et rendre opérationnelles les démarches de développement durable pour répondre aux besoins des collectivités, des entreprises, des bureaux d'étude, etc. Les professionnels diplômés de cette formation travaillent à l'élaboration des « études de territoire » pour définir les stratégies de développement durable de ceux-ci. Ils sont capables d'organiser et gérer un projet type Agenda 21 grâce à leurs compétences méthodologiques et des capacités à assurer une veille réglementaire.

Les enseignements sont tous assurés en présentiel à l'Université Blaise Pascal (UBP). Les démarches de validation des acquis existent, cette formation est accessible en formation continue mais pas en apprentissage ni en alternance.

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Agent de développement durable : animation et coordination de démarches type Agenda 21 (LP21)* a pour vocation de former des techniciens de niveau Bac + 3 aux métiers du développement durable. Par les enseignements et le cursus proposé, elle répond aux attentes et besoins croissants d'un secteur d'activités en développement. La formation comporte des enseignements méthodologiques et appliqués, des modules de professionnalisation (stage et projets tuteurés) qui autorisent la maîtrise de savoir-faire techniques, de compétences et d'outils spécifiques propres au champ de l'aménagement et de la gestion des territoires. Cette formation préparant à des métiers de communication, un renforcement de l'expression écrite et orale serait un plus. Peut-être y a-t-il des cours sur la construction d'un écrit (rapport ou article) ou d'une présentation orale mais ce n'est pas indiqué dans le dossier.

La place de l'international est faible : la mobilité étudiante (entrante et sortante) est quasi-nulle.

La LP21 est la seule formation pluridisciplinaire (de niveau bac+3) à l'échelle régionale dispensant des enseignements et compétences dans le domaine de l'animation et de la coordination des démarches de développement durable, avec des dimensions territoriales et transversales affirmées. Elle vise à répondre aux besoins des collectivités, des organismes d'appui, des bureaux d'études ou des entreprises. Les responsables de la formation ont développé de forts liens avec des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des entreprises et des associations. Des relations existent aussi avec l'Institut d'Auvergne de développement des territoires (IADT). De nombreux enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs rattachés aux laboratoires CEREMAC (Centre d'études et de recherches appliquées au Massif Central - équipe d'accueil 997) et GEOLAB (Géographie physique et environnementale - unité mixte de recherche 6042) qui travaillent dans les domaines concernés par la formation. Ces liens permettent l'existence d'une équipe pédagogique robuste et bien diversifiée : il y a un nombre d'enseignants important (sans devenir trop important) et tout n'est pas concentré sur quelques enseignants aussi bien pour le côté universitaire que professionnel extérieur. De plus les professionnels extérieurs sont bien représentatifs des orientations professionnelles que peuvent suivre les étudiants.

La formation étant très récente (2 ans d'activité), il n'y a pas encore de chiffres fiables sur le suivi des diplômés et les effets des autoévaluations et des évaluations des étudiants ont encore peu d'impact. De même, les effectifs sont encore faibles, mais les responsables ont identifié ces faiblesses et travaillent à y remédier.

Points forts :

- Une formation nouvelle qui répond à un besoin sociétal en développement.
- La LP21 se caractérise par une très forte ouverture, aussi bien sur le monde professionnel que sur la recherche.
- Une équipe pédagogique plurielle et efficace.

Points faibles :

- Absence d’enseignement visant à renforcer l’expression écrite et orale des étudiants.
- Une faible ouverture à l’international.

Recommandations :

- Il faudrait étudier les possibilités de décliner cette formation avec un parcours en alternance ou en apprentissage.
- Il pourrait être intéressant de rechercher des échanges, à l’échelle européenne, avec des formations comparables, dans le contexte actuel de recherche d’accords de coopération entre les Etats sur les actions à mener dans le domaine du développement durable.
- Il serait utile de mieux connaître les parcours des étudiants entrants pour améliorer la « promotion » auprès des L2, des BTS ou pour la formation continue.

Conclusion :

Une formation prometteuse, bien ciblée vers des métiers identifiés, animée par une équipe pédagogique diversifiée. Elle est appelée par le développement de ses activités d’enseignement, à former des techniciens aptes à intégrer rapidement le marché du travail et à répondre aux besoins croissants et enjeux actuels du développement durable.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence professionnelle « <i>Agent de développement durable : animation et coordination de démarches type Agenda 21</i> » (acronyme LP21) a pour vocation de former des techniciens de niveau Bac + 3 aux métiers du développement durable. Par les enseignements et le cursus proposé, elle répond aux attentes et besoins croissants d’un secteur d’activités en développement. La formation comporte des enseignements méthodologiques et appliqués, des modules de professionnalisation (stage et projets tuteurés) qui autorisent la maîtrise de savoir-faire techniques, de compétences et d’outils spécifiques propres au champ de l’aménagement et de la gestion des territoires. Les enseignements assurés en grande partie par des professionnels permettent aussi l’appréhension des métiers visés. Il y a une bonne adéquation entre les enseignements et les métiers visés, toutefois comme cette formation est basée sur la communication écrite et orale et, compte tenu du niveau général des étudiants en français, des enseignements sur la construction d’une présentation orale et ou d’un rendu écrit pourraient être une bonne chose.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La LP21 est la seule formation pluridisciplinaire à l’échelle régionale dispensant des enseignements et compétences dans le domaine de l’animation et de la coordination des démarches de développement durable, avec des dimensions territoriales et transversales affirmées. D’autres formations existent au niveau national, mais elles ont des orientations différentes, moins portées sur l’animation et la coordination. La formation s’intègre bien dans le paysage de l’UBP comme suite à plusieurs formations (L2 géographie, L2 tourisme ...).</p> <p>Elle vise à répondre aux besoins des collectivités, des organismes d’appui, des bureaux d’études ou des entreprises et des liens se sont développés avec les collectivités territoriales locales (communes, communautés de commune, conseils départementaux et régionaux, parcs naturels régionaux ...), des</p>

	<p>services de l'Etat (DREAL -directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement, DDT - directions départementales des territoires) et des établissements publics (ADEME-Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Des partenariats avec des acteurs privés sont également nombreux : des entreprises (LIMAGRAIN, Vinci/Vernéa) et associations (Alterre Bourgogne, Cap Com, Agence d'urbanisme, SCOP Librairie Les Volcans, Plateforme 21). Des relations existent aussi avec l'Institut d'Auvergne de développement des territoires (IADT). La formation LP21 a institué des liens avec la recherche grâce à l'intervention des enseignants-chercheurs rattachés aux laboratoires CEREMAC (EA 997) et en GEOLAB (UMR 6042).</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est assez conséquente : deux professeurs des universités, cinq maîtres de conférences, un professeur agrégé, un professeur associé à temps partiel (tous rattachés à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et au Département de Géographie) et de nombreux professionnels extérieurs (17). Il y a une bonne répartition des heures entre les enseignants de l'établissement. C'est un atout car tout ne repose pas sur un ou deux enseignants qui porteraient la formation à eux seuls. Les professionnels intervenant dans la LP21 sont bien en adéquation avec la formation et ils assurent des volumes importants d'heures d'enseignements (55 %). Ils contribuent à conforter les objectifs de professionnalisation de la formation.</p> <p>Les responsables de la formation participent aux équipes pédagogiques d'autres formations ce qui permet de meilleurs liens au sein de l'UBP.</p>
Effectifs et résultats	<p>Après deux ans de fonctionnement (ouverture pour la rentrée universitaire 2013-2014), il est difficile de juger les effectifs. Mais il est intéressant de voir que le nombre de dossiers de candidature augmente (25 en 2013, 35 en 2014, 51 en 2015), ce qui est un signal positif.</p> <p>La LP21 accueille des étudiants en formation continue et en VAE (validation des acquis de l'expérience). Le dossier mentionne le rôle essentiel du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle dans l'accompagnement administratif de ces étudiants. Ils sont encore peu nombreux mais cela s'explique par le fait que c'est une formation très jeune.</p> <p>Pour l'insertion, le constat est le même, la jeunesse de la formation ne permet pas d'avoir un retour solide dans le temps. Toutefois il est intéressant de noter que les diplômés en situation d'emploi travaillent surtout dans le domaine de leur formation (6 sur 7).</p>

Place de la recherche	<p>Bien que la recherche ne soit pas la vocation première des licences professionnelles, elle est apparente dans les enseignements, les démarches et les approches méthodologiques : recherche et analyse bibliographiques, méthode du diagnostic territorial, utilisation des outils (protocoles d'enquêtes et questionnaires, etc.), affiches et posters scientifiques ...</p> <p>Les liens avec la recherche sont importants, 45 % des enseignements sont donnés par des enseignants-chercheurs des laboratoires CERAMAC (EA 997) et GEOLAB (UMR 6042). De plus ils sont bien présents dans l'équipe pédagogique. Les étudiants bénéficient dans les différentes unités de recherche de l'accès à des séminaires, des journées d'études, ou des colloques ...</p> <p>Les projets collectifs qui répondent à la demande de professionnels relèvent aussi d'une démarche de recherche appliquée : recherche-action, contrats de type industriel, et prestations de service.</p>
Place de la professionnalisation	<p>L'implication des professionnels (17) est intéressante, d'une part certains viennent faire des enseignements (6 viennent de 12 à 15 heures) et d'autre part certains viennent présenter les métiers et le monde professionnels (7). Les professionnels extérieurs interviennent pour 55 % de la formation. Ils sont également présents dans le suivi des projets. De part les nombreux liens avec des partenaires institutionnels ou privés les propositions locales de stages sont assez nombreuses. Certains cours préparent bien aux conditions de leurs futurs métiers : « animation de projet » (40 heures), « méthodes et outils » (50 heures) et en particulier des formations aux CV et lettres de motivation.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est claire et décrit bien les enseignements, les débouchés professionnels sont clairement</p>

	énoncés.
Place des projets et stages	La recherche et l'évaluation des projets et stages sont classiques. L'encadrement est bien maîtrisé et actif (base des stages, des anciens étudiants) avec un suivi des stages bien spécifié, ce qui permet de meilleurs résultats.
Place de l'international	<p>L'accueil d'étudiants étrangers est possible ainsi que les stages à l'étranger. Mais ce type de formation, incluant du droit français, est moins favorable pour l'accueil d'étudiants étrangers. Il en va de même pour les stages, plus efficaces (connaissances du milieu professionnel, droit français, perspectives d'embauche...) s'ils sont réalisés dans un cadre « français ».</p> <p>Un enseignement en anglais, sur les thématiques du développement durable, est inclus dans la maquette qui vise aussi à apporter un éclairage sur les démarches et les approches du développement durable dans les pays anglophones. Cet anglais spécialisé permet aux étudiants un meilleur suivi des évolutions du domaine dans les publications étrangères. Il n'existe cependant pas d'enseignement d'apprentissage ou de renforcement d'une langue vivante.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Pour l'instant, les recrutements sont faibles, mais la formation est récente, il lui faut donc le temps de se faire connaître. La promotion est assurée (salons, Journée Portes Ouvertes, sites spécialisés...) en particulier auprès des différentes L1 et L2 de l'UBP.</p> <p>Les étudiants sont recrutés sur dossier et entretien. Le recrutement est aménagé pour les étudiants en formation continue (FC) qui ont besoin de réponses rapides pour les financements. Il n'y a pas d'information sur la validation de niveau pour rentrer dans la formation (comme par exemple Bac avec trois ans d'expérience dans le domaine).</p> <p>Il n'est pas fait mention de dispositif de mise à niveau ou de dispositif d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements se font en présentiel.</p> <p>La formation propose une progression des enseignements sur les deux semestres. Le S1 apparaît plus théorique et méthodologique. Le S2 comporte des enseignements appliqués, des modules de mise en situation professionnelle, la conduite d'un projet tuteuré et la pratique d'un stage. La formation (hors projet tuteuré et stage) représente 360 heures, dont 144 heures de cours magistraux (40 %) et 217 heures de travaux dirigés (60 %).</p> <p>Des regroupements pédagogiques par modules et une validation préalable de certaines UE sont proposés aux étudiants en formation continue. Il n'est pas indiqué la procédure pour ces validations dans le dossier.</p> <p>La formation dispose d'un espace de cours sur l'ENT (Espace Numérique de Travail) dédié aux étudiants et aux intervenants (emploi du temps, supports de cours ...).</p> <p>Les cours ont lieu dans une salle informatique dédiée. Les enseignements des outils numériques et informatiques sont présents dans la maquette : SIG/géomatique, traitement d'enquêtes... Le dossier ne donne cependant pas d'information sur le nombre d'étudiant par ordinateur et sur la part théorie / travaux pratiques.</p> <p>Il n'y a pas d'information sur l'intégration d'étudiants dans des conditions particulières (sportifs, musiciens, personnes en situation de handicap ...).</p>
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques. Une diversification des formes d'évaluation des connaissances et des compétences apparaît dans le dossier : des QCM, dissertations, commentaires de documents ...
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les compétences à acquérir sont décrites avec précision dans différents documents, dont la fiche RNCP et le supplément au diplôme. Hors la vérification de l'acquis des connaissances via les évaluations, il n'y a pas, à proprement parler, de portefeuille des compétences ou de suivi de l'acquisition des compétences.</p> <p>Le supplément au diplôme est clair et complet.</p>

Suivi des diplômés	<p>La formation est trop récente pour un suivi des étudiants sur le long terme. L'observatoire de l'université n'a pas encore initié le processus.</p> <p>Pour un premier suivi, à plus court terme, enquête a été réalisée par le responsable de la formation en février 2015 auprès des étudiants de la promotion 2013-2014, soit moins de 6 mois après l'obtention du diplôme. Tous les diplômés ont répondu à l'enquête, ce qui est un bon indicateur de l'appréciation de la formation par les étudiants (ou de la ténacité du responsable de la formation pour avoir des réponses). Sur les 7 en situation d'emploi, 6 travaillent dans le domaine de la LP21. C'est un indicateur de l'adéquation de la formation avec les attentes du marché de l'emploi.</p> <p>La formation est un peu jeune pour que le suivi des diplômés soit déjà un outil d'amélioration continue. Mais on peut noter que « d'anciens » étudiants viennent donner des enseignements, cela permet souvent d'améliorer les formations grâce au regard croisé (enseigné-enseignant) de ces professionnels.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement se réunit trois fois par an, en début d'année universitaire et à la fin de chaque semestre. Il est constitué du responsable de la formation, d'universitaires et de membres extérieurs intervenant dans la formation. Il n'y a pas de représentants étudiants dans ce conseil.</p> <p>L'évaluation par les étudiants est classique. Pour de faibles effectifs la commission paritaire n'est pas franchement nécessaire, toutefois il est judicieux d'avoir un représentant des élèves qui peut servir de transmission ascendante pour certaines informations. Les résultats des évaluations des étudiants sont examinés lors d'une réunion entre les étudiants et le responsable de la formation. Ce bilan est soumis au Conseil de perfectionnement et à l'ensemble de l'équipe pédagogique. Les retours ou conclusions ne sont pas restitués dans le dossier.</p> <p>Une autoévaluation est en place. Elle est renforcée par la présence dans l'équipe pédagogique d'anciens étudiants. Il faudra plus d'ancienneté à la formation pour que ces dispositifs aient un effet important (il faut des résultats sur quelques années pour avoir suffisamment de données et un effet de lissage).</p>

Observations de l'établissement



34 avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

UFR Lettres, Sciences Humaines et Sociales

Intitulé de la mention du diplôme : licence professionnelle Agent de développement durable :
animation et coordination de démarches de type Agenda 21

Nous avons bien pris connaissance de l'évaluation délivrée par les experts du HCERES et nous n'avons pas d'observation à formuler.

Nous souhaitons remercier les experts pour leur travail, les différents éléments de ce rapport seront pris en compte et mis à profit dans l'élaboration en cours de la nouvelle offre de formation.

Clermont-Ferrand, le 13 mai 2016
Le Président de l'Université Blaise Pascal,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mathias Bernard', written over a horizontal line.

Mathias BERNARD

